

# Amprol Solution à 9,6%<sup>®</sup>

Adjuvant au traitement de la coccidiose pour volaille et veaux

USAGE  
VÉTÉRINAIRE  
SEULEMENT

Contenu net 3.8L  
DIN 00140481

Un mL renferme 96 mg d'amprolium

® marque déposée de Huvepharma AD.



## Indications:

**VOLAILLE** - Comme adjuvant au traitement de la coccidiose caecale chez les poulets en croissance et les poules pondeuses.

**VEAUX** - Comme adjuvant au traitement de la coccidiose attribuable à *Eimeria bovis* et *E. zuernii* chez les veaux.

## Posologie et administration:

**VOLAILLE** - Administrer l'amprolium à une concentration de 0,024% dès que le diagnostic de la coccidiose caecale est posé et continuer durant 5 à 7 jours. Poursuivre le traitement avec le l'eau médicamenteuse contenant de l'amprolium à une concentration de 0,006% pour une période additionnelle d'une à deux semaines. Ne pas donner d'autre eau à boire aux volailles pendant la durée du traitement. Utiliser cette solution comme unique source d'amprolium.

VOLAILLE  
ET VEAUX

**VEAUX** - Administrer une solution d'amprolium selon une teneur de 0,012% dans l'eau d'abreuvement pendant 5 jours. Au rythme normal de consommation d'eau, les animaux absorberont quotidiennement environ 10 mg d'amprolium par kg de poids. Administrer cette solution comme seule source d'abreuvement pendant toute la durée du traitement.

À NOTER - Lorsqu'un ou plusieurs veaux manifestent des signes de coccidiose, le reste du troupeau sera vraisemblablement exposé à la maladie. C'est pourquoi, il est préférable de traiter le troupeau au complet.

Pour 200 L d'eau médicamenteuse :

Concentration	Mode de Préparation
0,024%	Mélanger 500 mL de solution AMPROL <sup>®</sup> à 9,6% dans environ 25 L d'eau dans un tonneau pouvant contenir 200 L de solution médicamenteuse. Bien mélanger, puis remplir d'eau jusqu'à la ligne indiquant 200 L. Bien mélanger.
0,012%	Suivre le même mode de préparation in utilisant 250 mL de solution AMPOL <sup>®</sup> à 9,6%.
0,006%	Suivre le même mode de préparation in utilisant 125 mL de solution AMPOL <sup>®</sup> à 9,6%.

## MISE EN GARDE

1. **VOLAILLE** - Si aucune amélioration n'est évidente après 3 jours, il serait bon de faire confirmer à nouveau le diagnostic par un vétérinaire ou un pathologiste spécialisé en aviculture et d'observer ses directives. Des pertes peuvent être attribuables à une maladie concomitante ou à d'autres facteurs affectant l'ingestion du médicament, qui peuvent contribuer à la virulence de la coccidiose dans un poulailler.

2. **VEAUX** - Il est suggéré de procéder à un examen microscopique du fumier afin de faire un bon diagnostic. En cas d'épidémie, administrer le médicament dès que le diagnostic est posé. Ne pas utiliser chez les veaux destinés à la reproduction.

Veaux - Les animaux traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins 7 jours après le dernier traitement avec ce médicament.

**ENTREPOSAGE** Protéger contre la congélation. Conserver à une température supérieure à 5°C



Bio Agri Mix LP  
C.P. 399 Mitchell  
(Ontario) N0K 1N0  
www.bioagrimix.com